



REVUE DE PRESSE
Lundi 4 novembre 2019



Stars littéraires, FDJ en Bourse et Lafarge

■ Aujourd'hui

Macron en Chine. Emmanuel Macron se rend d'aujourd'hui à mercredi en Chine accompagné d'une importante délégation de chefs d'entreprise et avec une quarantaine de contrats à la clef, dans un contexte de guerre commerciale avec les États-Unis et de nouvelles tensions sur l'accord sur le nucléaire iranien (lire en page 44).

Les JO dans le 93. Le chantier du village olympique et paralympique débute aujourd'hui à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) en présence du Premier ministre Édouard Philippe. Le village des athlètes s'étendra sur 51 hectares entre Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis et sa livraison est prévue au premier trimestre 2024.

Stars littéraires. Le Goncourt, le plus convoité des prix littéraires du monde francophone, est décerné au Drouant avec comme finaliste cette année la romancière belge Amélie Nothomb locomotive de l'édition depuis une trentaine d'années. Dans la foulée sera proclamé le prix Renaudot.



La Française des Jeux ouvre son capital jeudi.

Faites vos Jeux!

Photo AFP

■ Demain

Évêques à Lourdes. Les 120 évêques catholiques de France se réunissent en assemblée plénière à partir de demain à Lourdes, pour évoquer l'écologie, le synode d'Amazonie mais aussi une allocation de «reconnaissance financière» de la souffrance vécue par les victimes de pédocriminalité dans l'Église.

Thomas Cook au tribunal. Six semaines après la faillite retentissante du voyageur britannique Thomas Cook,

le tribunal de commerce de Nanterre va décortiquer une quinzaine d'offres de reprise pour sa filiale française qui compte 780 salariés.

■ Jeudi

La FDJ se privatise. La Française des Jeux ouvre son capital, une opportunité pour les Français prêts à risquer leur argent en Bourse. Cette entreprise publique met en avant sa bonne santé financière et son monopole sur les jeux tirage et grattage ainsi que sur la vente des paris sportifs en boutique.

Qu'a fait Lafarge en Syrie? La cour d'appel de Paris se prononce jeudi sur les recours déposés par Lafarge et trois de ses dirigeants pour obtenir la nullité de leurs mises en examen dans l'enquête sur des soupçons de financement du terrorisme en Syrie. Le cimentier est soupçonné d'avoir versé, via sa filiale syrienne, près de 13 millions d'euros en 2013 et 2014 à des groupes jihadistes, dont l'organisation État islamique (EI), pour maintenir son activité en Syrie malgré la guerre.

Les Français toujours plus accros aux écrans

Pour
61%



des Français,
mobile et tablette
sont les premiers
compagnons consultés
au réveil

1 Français
sur **2**
consulte son mobile
toutes les **10 MINUTES**



38%

répondent
en **MOINS**
DE **10 MINUTES**



60%

des Français,
se sentent incapables de vivre
PLUS D'UNE JOURNÉE SANS TÉLÉPHONE



1 Français
sur **3**
se sent
dépendant
AUX ÉCRANS

Pour **46%**
des Français
les écrans les suivent
même jusqu'aux **TOILETTES**



Et jusqu'à **85%** chez les adolescents

LE SMARTPHONE AU VOLANT

Bien que jugé **INACCEPTABLE**
ET RISQUÉ par **9** Français
sur **10**



70%

des Français utilisent
leur smartphone en conduisant



46% téléphonent

34% paramètrent
leur GPS
en conduisant



25% envoient
ou écrivent
des SMS

Source : étude AXA Prévention réalisée par le cabinet Liabe auprès d'un échantillon de 1.204 personnes, comprenant 510 parents d'enfants mineurs.

Tempête: plus de 1 000 interventions dans la région

La tempête Amélie a touché la Charente, mais de façon moins sévère que sur les côtes, où des vents à 163 km ont été enregistrés.



C'est sur le littoral aquitain, ici à Lacanau, que la tempête a été la plus violente, avec des vents jusqu'à 163 km/h.

Photo AFP

La tempête Amélie, la première de l'automne, a privé 3 000 foyers d'électricité, hier en Charente, notamment dans le sud du département, autour de Barbezieux, Barret, ainsi que le secteur de Montmoreau. Environ 500 foyers sont restés sans électricité cette nuit, les interventions ne reprenant que ce lundi. En Charente-Maritime, où les effets de la tempête étaient plus sévères, 1 500 foyers n'étaient toujours pas rétablis cette nuit, sur les 14 000 qui ont été touchés dans la journée de dimanche.

Selon Enedis, il s'agit, en Charente, dans la plupart des cas, de «petites» pannes d'isolateurs, d'attaches qui ont été endommagées. Quelques fils électriques sont aussi tombés à terre. Près de 200 techniciens ont été mobilisés en Poitou-Charentes. Mais en raison des conditions météo et des coups de vents, certaines interventions ont été retardées pour des questions de sécurité. Enedis ne prévoit pas un retour complet à la normale avant ce lundi, à la mi-journée.

Dans le département, les effets de la première tempête automnale ont été plutôt limités. Selon le Codi, les pompiers ont dû intervenir une trentaine de fois depuis les

premières bourrasques vers 4 heures du matin, essentiellement pour des dégagements de voies publiques qui ont été effectués avec les services du Département. À Nersac, la Route de Pombretton (D41) a été fermée à la circulation en raison de la chute d'un arbre. Les câbles électriques ont été endommagés, entraînant une coupure d'électricité

529 interventions en Gironde

Dans la région du Sud-Ouest, la vigilance orange «orages, vent, pluie et inondation», en vigueur dans les départements de Nouvelle-Aquitaine, a été levée au cours de la journée. Seule la Charente-Maritime était encore en vigilance orange crue en début de soirée, concernant principalement la rivière Boutonne, selon Météo-France. Sur la côte atlantique, les pompiers ont comptabilisé jusqu'à 529 interventions liées à la tempête en Gironde, 459 en Charente-Maritime, 200 dans les Pyrénées-Atlantiques, plus d'une centaine dans les Landes.

Les services de secours et les préfetures ont fait état de trois blessés légers - dont l'un a été hospitalisé - dans les Pyrénées-Atlanti-

ques, victimes notamment de chutes de branches. L'essentiel des interventions portait dans le sud-ouest sur des chutes d'arbres sur les voies, des câbles électriques à terre, des mises en sécurité de biens, le bâchage de toitures. Dans les Landes, 47 personnes ont été évacuées d'un camping à Aureilhan et mises à l'abri. À Mimizan, la toiture du casino s'est effondrée. Plusieurs trains de Nouvelle-Aquitaine, des TER surtout, ont été annulés en matinée ou reportés.

Des rafales de vent jusqu'à 163 km/h

Selon Météo France, des rafales de vent à 163 km/h ont notamment été enregistrées sur le littoral au Cap Ferret (Gironde), 148 km/h à Messanges (Landes), 146 km/h à Belle-Île. Le vent a aussi soufflé très fort à l'intérieur des terres, avec 121 km/h à Bordeaux.

À midi, environ 140 000 clients restaient privés d'électricité dans le sud-ouest. La Gironde étant le département le plus touché (45 000 foyers, et 21 000 encore coupés à 17h), a indiqué à l'AFP le réseau de distribution d'électricité Enedis. Environ 700 techniciens ont été mobilisés sur le terrain.

À Cognac, quelques chutes d'arbres

À Cognac, deux chutes d'arbres dans des propriétés privées ont été signalées hier matin, après le passage de la tempête Amélie. Le premier dans la rue de Boutiers, dans le quartier de Saint-Jacques; le second au 15 rue de Verdun, entre le boulevard de Châtenay et le Jardin public, où un tilleul s'est fendu dans la nuit.

«Il était 4 heures, je ne dormais pas à cause du vent», rapporte l'occupant des lieux, Bernard Giraud, chez qui les pompiers sont intervenus afin d'enlever la partie de l'arbre qui a cédé avant de chuter sur l'annexe de la maison.

Un peu partout en ville, du mobilier urbain et du matériel de chantier ont valsé, sans provoquer d'accident.



Un tilleul s'est fendu en deux vers 4h du matin rue de Verdun.

Photo M.B.

Saccage du cimetière: c'était un sataniste

Un jeune homme de 19 ans a été interpellé vendredi après-midi par les policiers de Cognac. Il a «revendiqué» la dégradation de la centaine de tombes au Breuil. Il a été placé sous contrôle judiciaire. Une expertise psy a été ordonnée.

Jean-François BARRÉ
jfbarre@charenteinfo.fr

Il n'a pu apporter d'explication rationnelle au déchaînement de violence qui l'a conduit, dans la nuit de mardi à mercredi derniers, à vandaliser une centaine de tombes du cimetière du Breuil, à Cognac, brisant des crucifix, renversant dans les allées des symboles chrétiens.

”

Le jeune homme se revendique ouvertement sataniste, adorerait Satan et haïrait toutes les religions, en particulier catholique.

Léo, un jeune Cognaçais de 19 ans à peine, parfait inconnu des services de police et de la justice, au casier judiciaire aussi inexistant que les regrets qu'il n'a pas formulés, a plutôt revendiqué les actes de vandalisme et de destruction lors de son déferement au parquet d'Angoulême, samedi après-midi. Le jeune homme devra s'en expliquer devant le tribunal correction-



Après la condamnation unanime, des fidèles se sont retrouvés samedi pour une cérémonie.

Photo Marc Baltzer

nel d'Angoulême. Il a été laissé libre à l'issue de sa garde à vue et de son audition par la magistrate du parquet, Elisabeth Decencièrre-Ferrandière, qui a requis son placement sous contrôle judiciaire en attendant le procès, fixé au 4 février. La magistrate a également requis une interdiction de sortir de chez lui le soir. Le juge des libertés et de la détention a étendu cette mesure à toute la journée. C'est quasiment

une forme d'assignation à domicile. Le jeune homme ne pourra sortir de chez lui qu'accompagné de son père ou de sa mère chez qui il vit.

Interdit de lieux de culte

Il a aussi interdiction de pénétrer dans un cimetière ou une église. C'est plus sage. Le jeune homme se revendique ouvertement sataniste, adorerait Satan et haïrait toutes les

religions, en particulier catholique. Lors de son audition, il a indiqué qu'il était simplement passé à l'acte, seul apparemment, dans la nuit de mardi à mercredi, après une première intrusion dans le cimetière la nuit précédente, parce qu'une petite voix lui aurait ordonné de faire certaines choses. C'est elle, cette voix qui semble le hanter, qui lui aurait parlé ce soir-là, quelqu'un en lui qui l'aurait fait disjoncter de la

Recueillement au cimetière avec l'évêque

Ce samedi après-midi, à l'heure où le jeune vandale était présenté au parquet, une cérémonie s'est déroulée dans le carré N du cimetière du Breuil, le plus atteint par les dégradations. Une vingtaine de personnes se sont réunies pour prier autour de Mgr Hervé Gosselin, l'évêque d'Angoulême et du père Pierre-Marie Robert, curé de Cognac.

sorte, sans même qu'il ait pris de toxiques, alcool ou stupéfiants. C'est aussi pour cette raison que le parquet a requis une obligation de soins psychiatriques et ordonné une expertise psy.

Les enquêteurs du commissariat de police de Cognac ont mis de gros moyens sur l'affaire. Un renseignement, émanant du cercle des proches de l'auteur des dégradations qui auraient vu circuler des photos sur Facebook, leur a permis d'identifier Léo, 19 ans. Ils l'ont interpellé vendredi après-midi, chez ses parents. Le jeune homme n'a pas opposé de résistance. Les dégradations dans le cimetière avaient soulevé une vague d'indignation... jusqu'à susciter une réaction de la présidence de la République.

La vidéo



Photo archives

”

Il faut vraiment que tout le monde soit là, le 16, à Géant Casino

Sébastien Bouchereau, alias «boubou seb», figure des gilets jaunes charentais

a des fourmis dans les jambes, à l'approche du premier anniversaire du mouvement de colère. Dans une longue vidéo de 52 minutes sur Facebook, celui qui reste mis en examen pour l'affaire du simulacre de décapitation de Macron, appelle à une remobilisation pour le samedi 16 novembre.

■ Son nom vient du «carrefour» qu'elle constituait au Moyen Âge entre le château et l'église ■ Elle redevient un endroit animé, où les arrivées et les projets se bousculent.

La rue du Canton redevient appétissante

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

En avril, une institution cognaçaise s'est éteinte. Discrettement. Sans fleurs ni couronnes, ni même un mot à l'adresse des clients, qui pensaient à des vacances prolongées. Christian et Gisèle Truffi, les gérants du Café du Canton, dans la rue du même nom, ont pris leur retraite et baissé le rideau, à l'anglaise.

”

La Cantonade renaîtra d'ici à la fin de l'année.

«Je ne veux pas m'étendre, ni évoquer mes souvenirs», confirme Christian Truffi, 70 ans, qui en aurait pourtant à raconter sur le quartier. Il avait repris l'établissement en 1974 à l'âge de 25 ans, après le décès brutal de son père Maurice. Lui-même en avait hérité en 1962 du paternel Léo, qui a acheté le bâtiment en 1924, alors qu'il abritait un bar à vins. Une page se tourne dans la rue du Canton, certes, mais l'ancien café ne restera pas vide longtemps. La belle bâtisse de quatre niveaux vient d'être rachetée par un investisseur qui souhaite en faire «quelque chose de grand», glisse simplement Christian Truffi, avant de replonger dans son mutisme. D'après nos informations, il pourrait s'agir d'une maison de cognac qui souhaiterait en faire un lieu de réception. Et les travaux seraient d'envergure. Ce n'est pas le seul projet dans cette rue qui doit son nom au «carrefour» qu'elle était au Moyen Âge, quand elle reliait le château à l'église Saint-Léger et abritait la seule boucherie de la ville médiévale. Au numéro 12, l'épicerie fine de



En haut, la rue actuelle, où les magasins de textiles et les vitrines vides sont remplacés petit à petit par des restaurants et des brasseries. En bas, la même rue au début du siècle.

Photos M. B. et repro CL.

La Cantonade (ex-Orchestra) a fermé en septembre dernier, après trois ans d'exploitation par Benoît Veyret-Logerias. Cet endroit-là renaîtra également «d'ici à la fin d'année», envisage Steve Chastanet. Installé depuis février au marché couvert, d'abord avec un étal de pâtes fraîches puis avec un bistrot, il va y rapatrier sa machine à pâtes installée en Gironde (50 tonnes par an).

Comme pour le Café du Canton, «il est encore tôt pour donner des détails», mais on sait déjà qu'il s'agira d'un commerce alimentaire où l'on pourra manger sur place. Pour l'habitant de Civray (Vienne), la rue du Canton avait l'attrait d'être centrale et le bâtiment qu'il aimera, de posséder «la plus belle porte de Cognac», sourit-il, encore sous le charme de l'ouverture qui



Après avoir ouvert un bistrot dans les halles, Steve Chastanet va reprendre La Cantonade, qui a fermé à la rentrée.

donne sur la rue Émile-Albert. Avant lui, la brasserie du Comptoir 17 (en août dernier) et la table indo-pakistanaise du Taj-Mahal (en mai 2018) avaient déjà cru en la rue du Canton. Au point d'en faire désormais un regroupement de restaurants.

La rue Aristide-Briand aussi?

Le Garage Bar, longtemps seul à proposer à boire et à manger avec feu le Café du Canton, n'est pas en reste. Il anime toujours le quartier avec ses soirées à thème et prévoit de ravalement entièrement sa façade.

Pour cela, le patron Franck Bernier avait lancé une souscription, avant de la suspendre. «Je suis en train de voir ce qu'on peut faire avec «Action cœur de ville» [le dispositif d'aides de l'État consacré au centre-ville], explique-t-il. Car aux yeux de la Ville, la rue Aristide-Briand, où les vitrines sont vides depuis plus longtemps, serait parfaite pour abriter des bars et restaurants, moins sensibles aux difficultés de stationnement. Dans ce cas, la rue du Canton aurait une carte de choix à jouer.

En vue Sale temps pour les ragondins



La pose des pièges se poursuit cette semaine autour de l'écluse de Croûin.

Archives R. J.

Le Département et le Groupement de défense contre les organismes nuisibles ont commencé à poser des pièges à Cognac et Châteaubernard, le long de la Charente, il y a deux semaines. Ces pièges sont destinés à contrôler les populations de ragondins et de rats musqués, considérés comme nuisibles (ils abiment les berges et les cultures et sont vecteurs de maladies, comme la leptospirose). L'opération doit durer jusqu'à la troisième semaine de décembre. Elle se poursuit cette semaine dans le secteur de l'écluse de Croûin.

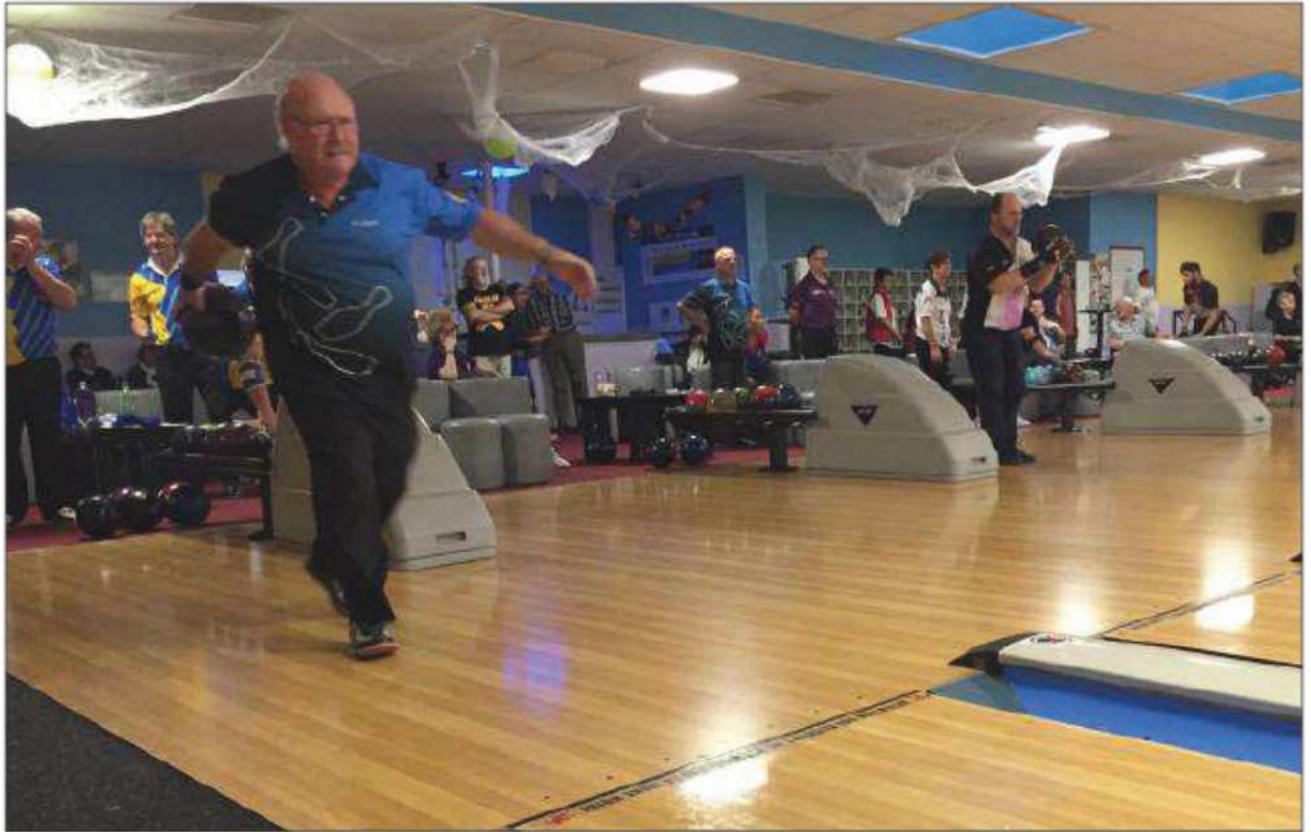
■ CHATEAUBERNARD

Ateliers bricolage à Calitorama

Calitorama, situé à la déchetterie de la zone du Mas-de-la-Cour à Châteaubernard, propose différents ateliers ce mois de novembre: cosmétiques naturels avec «Charente Nature» ce jeudi 7 novembre à 18h (inscription au 05 45 91 89 70); démontage et réparation de vélos avec «Cyclofficine» ce samedi 9 novembre de 14h à 17h (inscription au 07 67 55 68 40); customisation et réparation de vêtements avec l'Aserc, jeudi 14 novembre de 18h à 20h (inscription: 05 45 36 87 50); création de lampe en douelle avec «Efferescence Upcycling» vendredi 15 novembre à 18h (payant, inscription au 06 13 15 30 84); cuisine saine avec «Régalade», vendredi 22 novembre de 14h à 16h (inscription au 06 76 31 99 39), et création d'un nichoir avec les Jardins Respectueux mercredi 27 novembre à 14h (inscription au 05 45 80 81 15).

Avec son tournoi, Cognac se place sur la carte du bowling

Le club basé à Châteaubernard a organisé ce week-end sa première compétition, deux ans après sa création et trois ans après celle du site.



Soixante-douze joueurs de La Rochelle, Paris, Toulouse ou encore Nantes ont passé le week-end dans l'agglomération. Photo M. B.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.com

Strike! Pour le premier tournoi organisé par ses soins, le CSBC (1) a attiré 72 joueurs, de samedi matin à hier soir au bowling de la rue du Commerce, à Châteaubernard. «C'était le maximum possible», savoure le patron de l'établissement et fondateur du club, Richard Phelippeau, qui préparait l'événement depuis deux mois. En juin 2016, avec son frère Wilfried, il a ouvert le seul bowling de l'agglomération cognaçaise (lire CL du 9 juin 2016). L'année suivante, il donnait naissance à l'association sportive, qui compte aujourd'hui 24 licenciés. La prochaine étape était l'organisation de tournois siglés «CSBC» et leur inscription au calendrier de la fédération nationale, indispensable.

”
Quand j'ai vu qu'il y avait un tournoi ici, je me suis inscrit immédiatement.

Car «cela permet aux joueurs qui s'inscrivent de marquer des points et d'améliorer leur classement s'ils réalisent une performance», décrypte l'arbitre fédéral Jean-Louis Chaudrut. C'est donc fait depuis ce week-end. Les joueurs sont venus de toute la grande région (La Rochelle, Dolus-d'Oléron...) et même de Paris, Nantes, Toulouse et Orléans. Tous ont séjourné au moins deux nuits

dans un hôtel de l'agglomération. C'est le cas de l'Angevin Franck Richter, qui ne connaissait pas la ville et a trouvé l'épreuve «bien organisée, dans un endroit sympathique». Ou de Rodrigue Andres, ancien finaliste d'un championnat du monde et ex-gérant du bowling d'Angoulême, qui joue désormais aux Herbiers, en Vendée.

«J'ai gardé beaucoup d'amis en Charente, sourit-il. Quand j'ai vu qu'il y avait un tournoi ici, je me suis inscrit immédiatement.»

Pour la petite histoire, le vétéran de 60 ans a terminé à la 46^e place, la première revenant à Éric Chauveau, club New-Wave de La Rochelle. Revanche en janvier, lors du deuxième tournoi de la saison du club, qui ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

(1) Cognac Strike bowling club.

Après les priorités à droite, les piétons

Le bas du boulevard Denfert-Rochereau s'est transformé cette année. Après les autos, c'est aux piétons de s'adapter. Question de sécurité.

C'est vrai que ce n'est pas logique, vu du trottoir, mais «avec toutes les contraintes que nous avons, il n'y avait que cette solution», affirme Jean-François Valégeas, élu municipal chargé du domaine public. Dans la foulée de la réfection du boulevard Denfert-Rochereau à Cognac, au printemps, quatre nouvelles priorités à droite sont apparues et les conducteurs ont mis l'été à s'y faire (lire CL du 20 août). Plus bas, un giratoire a poussé entre le pont et les quais pour fluidifier l'accès des autos au boulevard. Cette fois, la donne change pour les piétons et ces derniers ne s'y sont pas encore adaptés.

Bientôt une barrière?

Le trottoir qui va du pont aux quais a été élargi pour permettre le passage de chaises roulantes et de poussettes, difficile auparavant. Tandis que celui en face, côté Otard, a été rétréci. Et le passage piétons qui reliait les deux côtés de la Rampe du château, supprimé. Pour bien



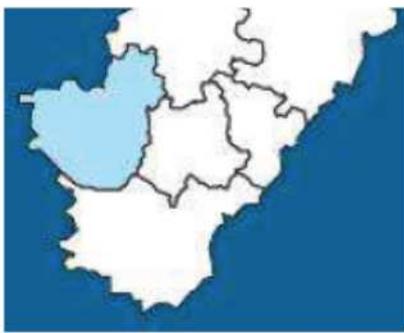
Quelques mètres plus loin, ce piéton passera le giratoire côté droit alors qu'il aurait dû prendre le passage piétonnier à gauche. D'où qu'elles viennent, les autos le verront au dernier moment.

Photo CL

faire, les piétons doivent désormais emprunter le trottoir d'en face, côté Maison Blanche, puis retraverser. À peine 20 mètres de détour, mais des décennies d'habitudes à oublier. Maintenant, passer la rampe côté Otard est dangereux. Les automobilistes, occupés à surveiller le giratoire et les nouvelles priori-

tés, sont surpris par des piétons qui tentent l'aventure. Aucun accident pour l'instant, mais quelques belles frayeurs. C'est pourquoi un panneau a été installé sur le pont, en attendant une barrière «si ça n'évolue pas», annonce la Ville.

M. B.



■ **CHERVES-RICHEMONT**

Gros chantier en vue sur l'avenue Jean-Monnet



Alain Mallet, Alexandra Fournier et François Guillaume (de gauche à droite) ont informé les citoyens sur les travaux prévus du 18 novembre jusqu'au 30 avril.

Photo CL

Une réunion publique s'est tenue mardi soir à Cherves-Richemont pour informer les riverains, les commerces, les 25 artisans de l'avenue Jean-Monnet, qu'un important programme de voirie sera entrepris à compter du lundi 18 novembre jusqu'au 30 avril 2020. On remarquait la présence d'Alexandra Fournier, maître d'œuvre, et de François Guillaume, conducteur de travaux de l'entreprise Sogea, qui a en charge le chantier. La route départementale 85 (RD 85), qui traverse la commune d'ouest en est, est un axe très emprunté qui a subi les affres du temps. Or avant d'effectuer les travaux de chaussée, l'agglomération de Grand Cognac, représentée par Alain Mallet, qui a la compétence «eau potable» a constaté, suite à différents sondages, des fuites sur la canalisation en sous-sol. Cette dernière sera donc changée, tout en maintenant en service les autres réseaux, du rond-point de la rue de Cognac jusqu'au rond-point de la route de Matha, avec la mise en place des branchements des pro-

priétaires (compteurs avec trappe de visite). Coût: 375 000 euros HT. La chaussée sera également refaite, ainsi que les trottoirs dans le cadre du plan de mise en accessibilité de la voirie (Pave) et des aménagements des espaces verts, prévu dans l'agenda d'accessibilité programmée pour un montant de plus d'1 million d'euros. À compter du lundi 18 novembre donc, la RD 85 sera fermée. Un plan de circulation fléché permettra de se rendre au cabinet médical, chez le dentiste, chez les infirmières, aux commerces de la Breuille (tabac presse, pharmacie, Vival et relais postal, coiffeuse et restaurant) soit par le rond-point de Cognac, soit par la route de Matha. Il est certes évident que cela génèrera des contraintes. Néanmoins, en cas de soucis, le chef de chantier pourra être contacté durant les heures de travail (8 heures à 17h30) ou bien à la mairie aux heures d'ouverture. Le maire Alain Riffaud conclut la réunion en souhaitant «*que le chantier en question avance rapidement, en toute sécurité pour la satisfaction de tous*».

Des passerelles pour la voie douce à Bassac et Mosnac

Deux passerelles ont été installées pour assurer la continuité de la voie entre ces communes. Elles relient aussi le parcours de la Flow Vélo.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

La voie douce poursuit son chemin. Portée par Grand Cognac, cette opération d'aménagement des berges de la Charente reliant Mosnac en amont, au bourg de Merpins en aval, a franchi un cap supplémentaire la semaine dernière. Deux passerelles ont été installées à Bassac et Mosnac afin d'assurer entre lesdites communes la continuité de cette voie ouverte aux cyclistes, randonneurs, promeneurs, joggeurs, cavaliers et personnes à mobilité réduite. Elles permettent dans l'élan de relier le parcours de la Flow Vélo, autre aménagement porté lui par le Département et fusionné avec celui de cette voie douce.

Opérationnelle dans deux ans

À Bassac, la passerelle d'une vingtaine de mètres enjambe la Guirlande dans le hameau de Bassigeau. À Mosnac, l'ouvrage d'une douzaine de mètres franchit la Vélude. «C'est une belle avancée qui offre désormais la possibilité aux utilisateurs de circuler le long du fleuve et ne plus avoir à emprunter les départementales sur ces secteurs pour s'y rendre», se réjouit Pierre Berton, vice-président de l'agglo en charge du fleuve et de ce



Les passerelles enjambent la Guirlande à Bassac sur plus de 20 mètres, et la Vélude à Mosnac sur une douzaine de mètres.

Repro CL

projet réalisé en plusieurs étapes. Le premier tronçon, qui relie Saint-Brice et Merpins, est terminé. Le second, de Mesnac à Angeac, est donc en cours. L'an prochain, il s'agira de relier Angeac à Jarnac, puis Jarnac à Gensac-la-Pallue pour finir, en 2021.

«On avance par étapes de 15km avec cette ligne de conduite d'enlever un maximum de goudron pour avoir des itinéraires en site propre et entièrement sécurisé, rappelle Pierre Berton. On conserve toutefois les itinéraires classiques, classés bis dorénavant.» L'objectif est que cette voie douce

soit totalement opérationnelle «au printemps 2022», ce qui ne signifie pas pour autant que cette opération sera bouclée.

Après la réalisation des linéaires, l'agglo se penchera sur la «mise en tourisme». «Il s'agira d'opérer tout un travail sur la façon dont on valorise cette voie en la matière, autour des savoir-faire, de la gastronomie, du patrimoine, sur la façon de la relier également avec les chemins de randonnée», indique l'élus. Une voie douce vecteur de développement économique et touristique, un atout non négligeable pour le territoire.

CHÂTEAUBERNARD

M. Alain GABORIAUD, son fils,
et son épouse Isabelle ;
Romain, Jérémie, Mélanie, Marie,
Benjamin, ses petits-enfants ;
ses arrière-petits-enfants
ont la tristesse de vous faire part
du décès de

M^{me} Suzanne GABORIAUD,
née COULLAUD,

survenu le 31 octobre 2019.

La cérémonie religieuse aura lieu
le mercredi 6 novembre 2019,
à 15 heures, en l'église du Bourg
à Châteaubernard, suivie
de l'inhumation au cimetière du village.

PFGrand-Sud, Arverne, tél. 05.62.23.23.23.

Cet après-midi



Temps encore agité, avec des averses

Le soleil joue à cache-cache derrière des averses, moins fréquentes en fin de journée. Vent d'Ouest, assez fort, à fort sur la côte. Avec, des rafales atteignant 100 km/h, jusqu'en milieu d'après-midi. Températures minimales douces, maximales de saison.

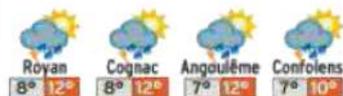
Mardi



Mercredi



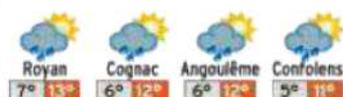
Judi



Vendredi



Samedi



Dimanche



HIER

	Mini	16h
Angoulême	11°	12°
Cognac	11°	13°

MÉTÉO Avec des vents dépassant parfois les 160 km/heure, la tempête Amélie a soufflé fort sur la région, causant de nombreux dégâts (arbres arrachés, électricité coupée) mais pas de morts

Benoît Lasserre
b.lasserre@sudouest.fr

Routes inondées, arbres arrachés, toitures effondrées, vagues déchainées ou électricité coupée... Amélie, la première tempête de cet automne 2019, a coché toutes les cases du genre. Elle n'a fait aucun mort dans la région, alors que dans le Sud-Est, une septuagénaire était portée disparue, hier, après un glissement de terrain (lire ci-dessous).

Dans le Sud-Ouest, on ne déplore que six blessés : trois dans les Pyrénées-Atlantiques, victimes de chutes de branches ; un motard accidenté sur le pont Saint-Jean de Bordeaux ; et deux personnes légèrement blessées à Andernos (Gironde), après la chute d'un arbre sur un mobil-home.

Météo-France n'avait, en tout cas, pas sous-estimé Amélie, pour laquelle l'alerte avait été déclenchée dans le Sud-Ouest et jusqu'au Massif central. Une alerte levée hier, en fin d'après-midi, sauf en Charente-Maritime, l'un des départements où Amélie s'est montrée la moins bienveillante.

Des vents jusqu'à 163 km/h

Au cap Ferret, le vent a soufflé jusqu'à 163 km/heure et des pointes aux alentours de 140 km/heure ont été enregistrées dans les Landes, vers Mimizan, Messanges ou Biscarrosse. Mais le littoral atlantique n'a pas été seul à affronter des vents aussi puissants. Hier matin, il fallait être un peu casse-cou pour s'aventurer à vélo sur les quais de Bordeaux ou sur le pont de pierre et affronter des rafales dépassant les 120 km/heure.

Même à Bergerac, en Dordogne, le vent a été flashé à plus de 100 km/heure. Malgré tout, certains surfeurs, plutôt chevronnés,

n'ont pas hésité à se jeter dans les vagues sur certaines plages de Gironde ou de Charente-Maritime.

Jusqu'à 140 000 foyers ont été privés d'électricité sur la façade atlantique, du Pays basque à la Bretagne. Hier, à 17 heures, le courant était revenu dans plus de la moitié d'entre eux. C'est la Gironde qui a été la plus frappée avec 21 000 foyers dépourvus de connexions. Des centaines d'autres foyers devaient être rebranchés dans la soirée d'hier. 1 700 techniciens ont été mobilisés pour réparer ces dégâts électriques.

Un camping évacué

Quant aux pompiers, ils sont intervenus à 529 reprises en Gironde, 200 dans les Pyrénées-Atlantiques, 459 en Charente-Maritime, et 170 dans les Landes où 47 personnes ont dû être évacuées d'un camping à Aureilhan. Un arbre a également endommagé le toit d'une maison à Poyartin tandis qu'à Lacanau, c'est un tronc d'arbre qui s'est abattu sur le groupe scolaire. À Lanton, le toit d'une station-service a été emporté par une rafale. L'essentiel des interventions a porté sur des arbres en travers des routes ou des voies ferrées, des câbles électriques à terre et le bûchage de certaines toitures plus ou moins envolées.

Amélie a évidemment rendu très difficile la circulation, notamment celle des TER, comme si la SNCF avait, en ce moment, besoin d'une tempête... De nombreux trains ont été annulés ou retardés, spécialement dans le Médoc, les Pyrénées-Atlantiques et les Landes. Le trafic revenait peu à peu à la normale dans la soirée. À Bordeaux, le tramway a été interrompu dans la matinée avant de circuler de nouveau.

UNE SEPTUAGÉNAIRE NIÇOISE PORTÉE DISPARUE

Le Sud-Est a également été frappé, hier, par des violentes intempéries. Événement le plus grave : une septuagénaire niçoise était portée disparue, après le glissement d'un terrain qui surplombait sa maison. Les pompiers étaient toujours à sa recherche, hier soir. Dans les Alpes-Maritimes, justement, les interventions pour locaux inondés ont été concentrées sur Nice. Vers 2 heures du matin, ce dimanche, les pompiers avaient réalisé 30 interventions en une heure dans la ville, notamment pour mettre en sécurité 13 naufragés de la route.

Les autoroutes A7, dans les deux sens de circulation et A51 dans le sens Marseille/Aix-en-Provence ont été momentanément fermées. À l'aéroport d'Ajaccio, deux vols ont été annulés, dimanche matin, et deux autres déroutés sur Bastia. Les pompiers des Bouches-du-Rhône ont effectué 180 interventions entre 23 h 30 et 3 heures, sans victime à déplorer. À Malignane, près de Marseille, des quartiers ont cumulé 50 mm d'eau en trois heures. Une trentaine d'automobilistes coincés dans leur voiture ont été secourus dans la nuit par les pompiers.



Un arbre barre la route qui relie Tosse à Soustons, dans les Landes. PHOTOISABELLE LOUVERIE/SUD OUEST

« Vers 5 heures, on a entendu

BÉARN À Jurançon, près de Pau, la famille Bouvier a été privée d'électricité à cause de chutes d'arbres sur les lignes. Comme des milliers d'autres foyers

Un léger séisme a été ressenti dans les Pyrénées-Atlantiques, samedi matin (de magnitude 3,8, près de Navarrenx). Vingt-quatre heures plus tard, de nouveaux grondements ont réveillé des milliers d'habitants. Rien de tellurique, cette fois. Quoique.

« Sur les coups de 5 heures, il y a eu un très grand coup de vent. On a entendu des craquements, raconte Robert Bouvier, habitant de Jurançon. C'était des branches qui cassaient. En sortant, j'ai constaté qu'une grosse fourche, arrachée d'un platane de la route, était tombée sur la clôture et avait tout arraché, câbles électriques, de téléphone, tout... »

Un peu plus loin, sur cette

RN134, qui relie Pau à Oloron-Sainte-Marie, un gros chêne est tombé sur la voie. « Il y avait des branches absolument partout, poursuit Robert Bouvier. L'éclairage s'est vite arrêté et on n'avait plus que les phares des voitures pour y voir. »

La route bloquée, il a fallu faire demi-tour, l'occasion pour les voisins de se croiser et d'échanger quelques nouvelles. « L'un a eu son toit un peu abîmé par un arbre, mais rien de grave. »

Bougie et groupe électrogène

Comme quelques milliers d'autres personnes, hier, Robert Bouvier a tenté de joindre les pompiers et a pu entendre ce message

spécifique, enregistré sur leur plateforme téléphonique : « Si vous appelez pour un événement lié à la tempête, tapez 1... »

Une petite demi-heure plus tard, la famille Bouvier a vu arriver les secours, qui ont aussi fait le tour du voisinage. La nationale 134 a été rouverte vers 9 heures du matin... mais ils ont dû se montrer patients pour revoir la lumière. « On espère qu'Enedis va intervenir au plus vite... », expliquait Robert, peu avant midi.

Les techniciens du réseau électrique étaient alors à pied d'œuvre au niveau d'un grand chêne, tombé sur la route et qui avait emporté plusieurs câbles dans sa

chute. Pas pratique, le quotidien à la bougie, alors il a fallu sortir le groupe électrogène et faire contre mauvaise fortune bon cœur :

« Finalement, on a eu de la chance, il n'y a pas trop de dégâts matériels. »

Gabriel Blaise

Rafales de vent enregistrées
dimanche 3 novembre 2019

■ Paris



Église et pédocriminalité : un fonds pour les victimes

LOURDES La conférence des évêques qui se réunit cette semaine, devrait voter cette « allocation de reconnaissance financière »

Les quelque 120 évêques catholiques de France se réunissent en assemblée plénière, à partir de demain, à Lourdes, pour parler d'écologie, mais surtout d'une possible allocation « financière » pour les victimes de pédocriminalité dans l'Église. Inédit en France, un tel mécanisme permettrait de « poser des gestes concrets à destination des victimes », affirme Thierry Magnin, secrétaire général et porte-parole de la Conférence des évêques de France (CEF), dans une vidéo présentant cette rencontre.

« Reconnaissance financière »

Lors de l'édition de l'automne 2018 dans la cité mariale, les évêques avaient voté la création d'une commission chargée de faire la lumière sur les crimes commis par des clercs ou des religieux depuis la fin des années 1950. La Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase) a, depuis, été mise sur pied et a démarré ses travaux en juin. Son président, Jean-Marc Sauvé, ex-vice-président du Conseil d'État, viendra en rendre compte jeudi devant les évêques.

Lors de ses trois premiers mois d'activité, cette instance a reçu 2 000 appels téléphoniques, mails et courriers et commencé à entendre 16 victimes ou témoins d'abus. Lors d'un vote samedi, l'épiscopat aura, cette fois, à se prononcer sur une possible « allocation de reconnaissance financière » de la souff-



La mesure pourrait entrer en vigueur dès 2020. PHOTO « SQ »

rance vécue par les victimes. Les mesures de réparation financière sont réclamées avec force par les associations de victimes, en particulier quand les faits sont prescrits.

En avril, le président de la CEF, Éric de Moulins-Beaufort, tout juste élu, avait dit espérer que l'Église serait « capable de proposer un geste financier » à Lourdes cet automne. Ce « geste fort de solidarité ne sera pas une indemnité », mais plutôt « un forfait, dont le montant fait partie des discussions » et qui pourrait être mis en œuvre en « 2020 », a affirmé Thierry Magnin.

« Fonds spécifique »

« Il s'adressera à toutes les personnes reconnues comme victimes car déjà passées par des procédures de justice civile, et aux victimes dont les faits sont prescrits et qui se sont manifestées auprès des cellules d'écoute dans les diocèses », selon lui. Lors du vote, les évêques devront se prononcer sur la création d'un « fonds spécifique de dotation », alimenté par un appel aux dons – dont la forme est à définir – qui permettra de financer cette allocation.

La Constitution s'affiche en grand sur les murs de la mairie de Cognac

Les habitants de Cognac s'en sont peut-être aperçus. L'entrée de l'hôtel de ville dispose, depuis jeudi, d'une nouvelle décoration. En réalité, il s'agit d'un message politique, déposé sur les panneaux vitrés. Les élus ont décidé d'apposer à cet endroit le préambule et l'article premier de la Constitution de 1958. « C'est un message fort, explique Claude Guindet, adjoint au maire. Ça dit des choses et cela apporte des explications sur nos valeurs républicaines. »



PHOTO JONATHAN GUÉRIN

LE BON PLAN

Aide aux devoirs gratuite pour les lycéens

La Région Nouvelle-Aquitaine dispose d'un service d'aide au devoir. Cette solution, qui s'adresse aux lycéens et apprentis, est gratuite. Il suffit d'appeler le 05 5757 50 00. La ligne est ouverte du lundi au jeudi, de 18 à 21 heures. A bout du fil, les tuteurs sont en effet eux-mêmes étudiants à l'université dans les matières pour lesquels ils dispensent de l'aide : maths, français, physique, anglais et espagnol.

Profanations : un sataniste arrêté

COGNAC Un jeune de 18 ans, arrêté par la police, a avoué avoir vandalisé une centaine de tombes au cimetière du Breuil. Il explique son acte par des croyances satanistes

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

L'interrogation aura duré trois jours : qui a profané une centaine de tombes au cimetière de Cognac, mercredi ? On sait désormais qu'il s'agit d'un Cognacais de 18 ans, se revendiquant « sataniste », mais dont l'état psychiatrique pose question.

Vendredi, les policiers sont alertés par un groupe de jeunes : un de leurs amis leur a envoyé, via Facebook, des images de tombes dégradées. Il s'agit du cimetière du Breuil, là où ont eu lieu les faits constatés mercredi matin. Ces informateurs avertissent le commissariat.

C'est vendredi, dans la soirée, que le jeune homme est arrêté. Il aura 19 ans dans une semaine, vit chez ses parents et n'a jamais eu affaire à la justice. Placé en garde à vue, il reconnaît les faits. « Il a expliqué ses actes par le fait qu'il est sataniste », dévoile la vice-procureure Elisabeth Decencière Ferrandière, magistrate de permanence au parquet d'Angoulême. « Il déclare ne pas aimer les religions et particulièrement la religion catholique. De plus, il ajoute qu'une voix intérieure lui a ordonné d'agir. » Des propos qui in-

terrogent quant à la lucidité du mis en cause. C'est pourquoi la justice a ordonné une expertise psychiatrique.

Par ailleurs, la garde à vue a permis d'établir que les dégradations ont eu lieu en deux temps. Une première fois dans la nuit de lundi à mardi, mais de manière limitée. Et une deuxième fois dans la nuit de mardi à mercredi, qui a occasionné le plus de dégâts : plaques mémorielles cassées, crucifix brisés...

Pas de regrets

Ce jeune homme a-t-il exprimé des remords ? « Il reconnaît qu'il n'aurait peut-être pas dû faire ça mais il ne formule pas vraiment de regrets », estime le parquet, soulignant « une vraie difficulté psychiatrique ». Ce point est crucial : l'expertise qui sera menée va permettre de connaître l'état de conscience du Cognacais. En l'espèce, son discernement ne semble pas aboli, c'est-à-dire qu'il est accessible à une sanction pénale et devra être jugé. En revanche, il est possible que son discernement ait été altéré : dans ce cas, le droit pénal prévoit que la peine potentiellement prononcée par la justice soit



Les objets funéraires catholiques avaient été dégradés, mais pas les tombes elles-mêmes. PHOTO J. G.

atténuée. Déféré samedi après-midi, le mis en cause a quitté le palais de justice libre. Il est convoqué devant le tribunal correctionnel le 4 février.

En attendant, il est placé sous contrôle judiciaire, assorti d'une obligation de soins. Par ailleurs, le juge de la liberté et de la détention a prononcé une interdiction de sortir seul de son domicile. Le mis en cause a également interdiction de fréquenter un cimetière ou une église.

VANDALISME OU PROFANATIONS ?

Sur SudOuest.fr, des internautes s'interrogent pour savoir s'il faut parler de vandalisme ou de profanations. Les infractions relevées par le parquet traitent de « destructions et dégradations à raison de la religion ». Le terme profanation apparaît dans le code pénal comme « la violation de sépultures [...] ou de monuments érigés à la mémoire des morts ». En l'espèce, les tombes n'ayant pas été touchées, cette qualification juridique

n'est pas retenue par le parquet. Toutefois, employer le terme de profanations n'est pas impropre, en dehors du cadre judiciaire. Car selon le « Larousse », il s'agit de « l'action de dégrader, d'avilir ce qui est sacré, précieux ». À Cognac, on peut donc bien parler de profanations, puisque des objets religieux ornant des tombes ont été dégradés. Et cela même si les sépultures en elles-mêmes n'ont pas fait l'objet de dégradations.

Tempête Amélie : 3 000 foyers ont été privés d'électricité



**À Cognac, du mobilier
de chantier s'est couché
sous l'effet du vent.** ANNE LACAUD

La première grosse tempête de l'automne a relativement épargné le département. Aucun blessé n'est à déplorer. Les pompiers n'ont effectué qu'une dizaine de sorties pour dégager les routes de Charente en collaboration avec les services du Département. C'est beaucoup moins que prévu. Les vents n'ont pas atteint les

vitesse enregistrées sur les côtes mais il y a eu quelques dégâts. Notamment dans le sud de la Charente où les communes de Montmoreau et Barbezieux ont été particulièrement touchées. Les pannes de courant ont été limitées, environ 3 000 foyers étaient encore sans électricité dimanche en fin de matinée. Les pannes sont légères, le retour à la normale était prévu dès lundi matin.

Les nouvelles règles de sécurité

Depuis le 25 octobre 2019, vous devrez respecter de nouvelles règles pour conduire une trottinette électrique ou tout autre Engin de déplacement personnel motorisé (EDPM)

Soyez prudent !

Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.



- ✗ **Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs.**
- ✗ **Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h. ***
- ✗ **Ne transportez pas de passager !** Votre engin est destiné à un usage exclusivement personnel.
- ✗ **Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.**
- ✗ **Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins,**



- ✓ **Hors agglomération sur les routes autorisées aux EDPM, le port du casque est obligatoire. En agglomération, le port du casque est fortement recommandé.**
- ✓ **Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant.** C'est valable la nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante en agglomération. **Il est obligatoire hors agglomération** (sur voies autorisées à la circulation des EDPM).
- ✓ **Votre engin doit être équipé :**
 - > d'un avertisseur sonore
 - > de freins
 - > de dispositifs rétro-réfléchissants
 - > de feux avant et arrière

* Les EDPM dont la vitesse par construction est supérieure à 25 km/h ne peuvent circuler que dans des espaces privés. Lorsque le véhicule est équipé par le constructeur d'un dispositif de limitation de vitesse, la vitesse maximale par construction est la vitesse réelle permise par le dispositif de limitation de vitesse. Pour pouvoir emprunter la voie publique, les possesseurs doivent faire régler la vitesse maximale de leur EDPM à 25 km/h auprès de leur vendeur ou constructeur.

Deux générations d'artistes exposent

CULTURE Armand Gilbert et son fils Jacques ont photographié la région. Leur descendance expose des clichés qui ont saisi l'époque, au siècle dernier

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

A Cognac, on a eu la chance d'avoir Jacques Goguet, ce célèbre photographe du quotidien de 1930 à 1990. Mais peut-être n'était-il pas le seul à avoir immortalisé la vie charentaise au siècle précédent. Armand Gilbert et son fils Jean-Jacques avaient la même passion. Même s'ils ne sont pas passés à la postérité, eux aussi ont chroniqué, en photos et en peintures, une époque révolue.

On pourra en voir un concentré, à partir d'aujourd'hui, aux Récollets. Une exposition dédiée aux deux artistes va se tenir pendant quinze jours. Elle est organisée par le petit-fils, Lionel Armand. « Mon père Jean-Jacques est décédé l'an dernier. Nous avons attendu, puis finalement vendu la maison. Alors le moment était venu de déterminer ce qu'il fallait faire de tout cela. » Il désigne alors des boîtes où sommeillent des milliers de photographies et des dizaines de toiles. Ce sont des instantanés, qui ont figé des scènes de vie ou des paysages.

Un fonds gigantesque

Mais qui étaient les deux hommes ? Le grand-père Armand exerçait comme éditeur de cartes postales. « Il réalisait lui-même ses photographies, précise le petit-fils. Il a laissé environ 10 000 clichés, de paysages, commerces, églises, piscines, ports. Le tout entre Cognac, La Rochelle, Poitiers et Bordeaux. » Le fils Jean-Jacques a suivi ses pas comme photographe, mais aussi en tant que peintre. « Il a exercé à Cognac à partir de 1969. Jusqu'en 2000, il était au 108 de la rue Aristide-Briand. Les Cognaçais doivent s'en souvenir. »



Les enfants de Jacques Armand ont décidé d'exposer tableaux et clichés photographiques pris par leurs aïeux. Le tout sera également en vente. PHOTO J.G.

Pour autant, la mairie n'a pas souhaité acquérir le fonds, comme elle l'a fait pour Goguet. « La Ville voulait que ce soit gratuit, mais j'estime qu'il aurait pu y avoir un petit effort financier, même si c'est une somme très faible », relève Lionel Armand. Toutefois, la location des Récollets a été faite à demi-tarif, ce qui constitue un premier geste.

Le public est attendu dans la salle Marvaud, non seulement pour contempler, mais aussi pour acheter : « Notre but est de mettre en valeur toutes ces œuvres. Mais aussi que les gens puissent en profiter en repartant avec ce qu'ils ont aimé. Le prix sera libre, même s'il faudra proposer un montant correct. On espère faire des heureux, plutôt que d'aller prendre sa



Les photos représentent des scènes sur le vif ou bien des paysages. Ici, les quais de Jarnac. PHOTO J.-J.A./REPRODUCTION « SUD OUEST »

déco dans un grand magasin... » Voilà qui pourrait donner des idées de cadeau avant Noël. « Mon père et mon grand-père ont mis

le monde en images, résume Lionel Armand. Ils ont réussi à capturer une époque heureuse. On espère que ça parlera aux gens. »

Tout savoir de l'art baroque

CONFÉRENCE L'Université interâges donne rendez-vous aujourd'hui pour une conférence à la Salamandre. Elle sera animée par Bonsard, artiste local spécialisé dans le baroque. C'est d'ailleurs cet art qui sera évoqué. Tarif : 8 euros, gratuit pour les adhérents.

Le Rotary aide l'Aserc

ASSOCIATIONS Souvenez-vous, c'était le 16 mars dernier. Le Rotary de Cognac avait organisé une dictée au lycée Jean-Monnet. 60 personnes



Le Rotary a donné un chèque de 800 euros pour aider l'Aserc. PHOTO J.G

avaient répondu présent, ce qui a permis de récolter 800 euros. C'est un chèque de ce montant qui a été remis

à l'Aserc. « Pour la troisième année consécutive, nous tenions à aider une association qui agit pour l'éducation et la lutte contre l'illettrisme », ont indiqué les membres du Rotary.

La grande soirée du code de la route

ANIMATION Chaque année, la manifestation est un succès, avec près d'un millier de participants. Le grand examen du code de la route est de retour, pour une seizième édition. La soirée se tiendra le vendredi 22 novembre à 20 heures, à l'Espace 3 000. 10 000 euros de lots sont à gagner. L'entrée est gratuite mais

l'inscription obligatoire au 05 45 82 38 48 (il est conseillé de réserver tôt car les places partent vite). L'événement sera clôturé par une soirée cocktails sans alcool, en partenariat avec plusieurs bars du centre-ville.

Une collecte de sang ce matin

SANTÉ Avec les jours fériés combinés aux retours des maladies saisonnières, les réserves de sang se font plus basses. C'est pourquoi chaque occasion compte. Une collecte aura lieu aujourd'hui, de 8 h 30 à 12 heures, à la Salamandre.

La médiathèque livre son programme du mois



La foire aux livres de la médiathèque se tiendra le 30 novembre prochain. PHOTO ARCHIVES PIERRE BARRETEAU

À la médiathèque du centre socioculturel, au cours du mois de novembre, il y aura des animations désormais habituelles et bien rodées. Mercredi 6, de 16 h 30 à 17 h, Nolwenn partagera les histoires des Bouts d'choux et des contes avec les petits de 0/5 ans, sur le thème de la pluie ; même chose le vendredi 8, avec les enfants accueillis chez les nounous, en 2 séances (9 h 45 ou 10 h 30, sur inscription). Vendredi 8 novembre, de 18 h à 22 h, 3^e soirée de la saison, ouverte à tous, enfants et grands, autour d'une multitude de jeux de société.

Il y aura des animations plus originales. La 2^e rencontre de Biblio Café, samedi 9 novembre, à 10 h, bénéficiera d'une invitée spéciale : dans le cadre des Littératures européennes de Cognac (LEC),

Inge Schilperoord, auteure des Pays-Bas, sera présente à la médiathèque et parlera de son livre « La Tanche » ; Nathalie Jaulain, modératrice, animera la rencontre ouverte à tous. C'est aussi l'occasion de rappeler que le prix des lecteurs LEC, auquel ont participé plusieurs adhérents de la médiathèque, parrainé par le Groupe Garandau, sera décerné le samedi 16 novembre à 10 h, au théâtre de Cognac.

Enfin, le samedi 30 novembre, de 9 h à 17 h, la 11^e édition de la foire aux livres de la médiathèque se tiendra au cœur du centre socioculturel : la médiathèque « dés-herbe » pour l'occasion des livres, albums, CD, et les vend au kilo ; les particuliers peuvent aussi tenir leur stand. Renseignements au 05 45 83 70 40.

Isabelle Autissier vient en voisine

LITTÉRATURE La navigatrice de La Rochelle sera samedi à la librairie Texte libre pour parler de son nouveau roman

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Elle vient quasiment en voisine. Basée à La Rochelle, Isabelle Autissier fera halte en Charente. Samedi, elle sera l'invitée du Texte libre, la librairie associative de la rue Henri-Fichon. Car certains l'ignorent mais la navigatrice est aussi écrivaine. « Oublier Klara » est son dernier roman, qui se situe à Mourmansk, au nord du cercle polaire. « J'y ai passé quelques jours avec Erik Orsenna pour un livre sur le Grand Nord. C'est un endroit sidérant, romanesque. » Une œuvre qui lui permet d'afficher son goût de l'écriture : « J'ai toujours beaucoup lu et été attachée à la littérature. Je sais l'importance de la langue et des mots qu'on emploie. À travers l'écriture, on partage des idées et des émotions en profondeur, dans une époque qui manque justement de profondeur. Et puis c'est un plaisir de mettre des mots sur des sentiments. J'aime la musique de la langue. »

Une passion qu'elle doit concilier avec ses nombreuses acti-



Isabelle Autissier, première femme à réaliser le tour du monde en solitaire, est aussi écrivaine. PHOTO ARCHIVES ROMUALD AUGÉ

vités, comme la présidence de la branche française de la World Wide Fund for Nature.

Un colibri depuis un moment

L'association environnementaliste lui permet de diffuser son message : « L'écologie est devenue une des principales préoccupations pour les Français, donc c'est très bien, même si ça arrive tard. Moi, je fais mon colibri depuis un

peu plus longtemps que la moyenne des gens. J'essaye d'inciter à passer à l'action pour ne pas se retrouver avec une planète dégradée. Je participe à la nouvelle définition de la façon de vivre. »

Attention, l'entrée à la présentation est libre mais sur réservation. Il est prudent de se manifester rapidement au 05 45 32 20 52.

Les Castelbaladins jouent « Burn out »

CHÂTEAUBERNARD Les Castelbaladins monteront sur la scène du Castel vendredi 8 et samedi 9 novembre à 20 h 30, dimanche 10 novembre à 15 h. La troupe a été séduite par la pièce « Burn out » de Charles Istaç. Jacques Barbot et Michel Sedjack en assurent la mise en scène. Le résumé de la pièce en quelques mots : comment une aristocrate va-t-elle parvenir à garder la face alors que son époux PDG est devenu totalement apathique à quelques jours d'une assemblée générale d'actionnaires importante ? On n'en dira pas plus. La soirée au Castel promet un bon moment. Tarif : 5 €, gratuit moins de 12 ans. Réservation au Castel uniquement lundi et vendredi de 13 h 30 à 17 heures.

Les images de la tempête Amélie



À La Chapelle-des-Pots, en Saintonge, les rues ont été inondées et le lavoir tout près de déborder. PHOTO JEAN-YVES RUBERT



Le vent a fait plier de nombreux arbres, comme ici à La Rochelle. PHOTO ROMUALD ALUIE



Du côté de Châtelailon, quelques curieux se sont aventurés dehors pour admirer le spectacle. PHOTO ANNE MASSIAS



Sur le toit de la mairie d'Échillais, des plaques de zinc se sont désolidarisées. F. D.



Quelques automobilistes n'ont pas été chanceux. Là, c'est une barrière de protection de chantier qui a cédé à La Rochelle. R. ALUIE

Cocorico : du textile français enfin abordable

BORDEAUX Depuis deux ans, Cocorico, une marque « made in France », fait le pari que l'industrie française est capable de produire du vêtement pas cher. Et ça marche

Pascal Rabiller
p.rabiller@sudouest.fr

L'intérêt grandissant des consommateurs pour des produits locaux, éthiques et équitables se confirme chaque jour un peu plus mais cette demande en hausse ne se traduit pas par une baisse des prix à la caisse. Il n'est pas rare de constater, particulièrement dans le textile, des prix cinq à six fois plus élevés entre un sous-vêtement produit dans le sous-continent Indien et un slip sorti d'une usine hexagonale.

Différence de prix normale ? Les discours récurrents sur le poids des charges salariales, des charges fiscales, peuvent le laisser penser. Mais ce n'est pas l'avis d'Arthur et Tom Charle, deux frères issus d'une famille d'entrepreneurs, en l'occurrence celle des fondateurs du site d'e-commerce Cdiscount, qui ont décidé de se lancer dans le vêtement « made in France » pour tous.

« Nous avons identifié des ateliers reconnus pour leur qualité. Nous les avons laissé nous proposer des solutions pour optimiser la production, pour faire baisser les coûts en améliorant leurs processus, sans rien sacrifier à la qualité et tout en préservant leur rentabilité », explique Arthur, 27 ans. « Nous avons découvert, au passage, que les compétences des industriels français du secteur sont incroyables », ajoute Tom, 23 ans.

En contrepartie des efforts de leurs partenaires, les deux Bordelais leur assurent des volumes et



Tom et Arthur Charle ont refait les calculs pour faire de Cocorico une marque locale abordable.

PHOTO STÉPHANE LARTIGUE // « SUD OUEST »

une continuité de production. Cette approche a permis, en 2018, à Cocorico de lancer son premier boxer à 9,90 € sur son site Internet (1), qui en a écoulé 50 000.

La jeune marque - qui maîtrise l'intégralité de sa chaîne de production, y compris la distribution et l'impression à la demande gérées depuis un entrepôt dans le Lot - a ajouté à sa collection des tee-shirts, à 19 euros, des sweat-shirts, à 35 euros, des espadrilles, à 12,90 €, ainsi que des lignes hom-

mes, femme et enfants. Après avoir réalisé 500 000 euros la première année, Cocorico, qui mobilise 35 personnes en interne et chez ses partenaires, finira l'année 2019 avec 13 million d'euros de chiffre d'affaires. La marque est rentable depuis sa création.

Un blue-jeans à 69 euros

Sur la plateforme de financement participatif bordelaise Happy Capital, la société, accompagnée par Réseau entreprendre Aquitaine,

souhaite lever 150 000 euros pour finaliser son nouveau pari. « Nous voulons proposer un blue-jeans 100 % français à 69 euros. »

Défi impossible ? « Non, nous avons mis huit mois pour le mettre au point mais Cocorico et la confection française savent faire », assure Arthur.

La fringue « made in France » pour tous a peut-être trouvé son champion et il est bordelais.

(1) www.cocorico.store

Libu : on n'allume plus la lumière, on simule le soleil

PESSAC Au bureau, si la lumière du jour s'efface au profit du néon... cela ne va peut-être pas durer

Ingénieurs diplômés de l'Institut d'optique, Manon Loustau et Tinou Seguin ont décidé de faire de leurs travaux d'étudiants une entreprise originale. Après avoir analysé, avec l'aide de chercheurs en chronobiologie et avec la médecine du travail, la régulation biologique par la lumière, les deux associés ont créé Libu, une jeune pousse qui a déposé un brevet mondial.

« Nous avons mis au point des systèmes d'éclairage dont la luminosité apportée évolue dans la journée et fournit automatiquement la bonne lumière au bon moment », explique Manon Loustau. « Nous nous sommes inspiré des réveils lumineux qui simulent



En apparence, Libu ressemble à un éclairage classique, et pourtant... PHOTO LIBU

la lumière de l'aube et nous aident à nous réveiller dans de bonnes conditions. Ce système, basé sur la technologie des LED, permet d'ob-

tenir un excellent rendu des couleurs et se rapproche de la lumière naturelle du soleil mais cela, toute la journée », poursuit-elle.

Cette imitation de la luminosité du jour permettrait une meilleure régulation de l'horloge biologique de celles et ceux qui y sont soumis. En l'occurrence, plutôt des salariés.

Le groupe Legrand teste Libu

« En effet, notre solution s'adresse aux entreprises. Nous avons mis au point des luminaires aux formats standards des éclairages qu'on trouve dans les faux plafonds des bureaux ou ateliers, des dalles de 60 x 60 cm, ou de 120 x 30 cm », explique la présidente de la startup.

Pour le moment, trois sites ont accepté de remplacer certains de leurs luminaires classiques par les LED « intelligents » de Libu : World-Cast Systems à Mérignac, l'Institut d'optique à Talence... Mais aussi un acteur majeur des infrastructures électriques : le sans doute très intéressé groupe Legrand à Limoges.

« Pour le moment les retours sont bons, les salariés disent avoir gagné en qualité de sommeil et assurent ressentir moins de stress. Nous pouvons sereinement aborder une nouvelle phase : l'industrialisation », se félicite Manon Loustau. Accompagnée par Unitec et par la Région Nouvelle-Aquitaine, la société recherche un partenaire industriel pour assembler ses modules en France, voire dans la région. Une fois trouvé, Libu tentera une levée de fonds de 300 000 euros pour se structurer commercialement.

Le potentiel de cette innovation semble en tout cas prometteur : nous passons 80 % de notre temps enfermés loin de la lumière naturelle et, par les temps qui courent, avoir un peu plus de soleil, même simulé, ne serait pas du luxe pour le moral...
P.R.